

Echelle de notation de la Faculté de Droit et de Criminologie ERASMUS OUT

ANNÉE ACADÉMIQUE 2017-2018

(APPROUVÉ AU JURY FACULTAIRE DU 7 JUIN 2018)

Conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française en matière du système de notation en vigueur en Belgique francophone, la Faculté a calculé les seuils de notation de la façon suivante :

A les 10% meilleurs, B les 25% suivants, C les 30% suivants, D les 25% suivants, E les 10% restants. La note F est utilisée pour les étudiants en échec.

Le seuil de réussite d'un cours étant fixé à 10/20, la note F sera utilisée pour toutes les notes inférieures à 10/20.

NOTE ECTS	Seuils
A	15,92
B	14,56
C	13,51
D	12,53
E	10